

excessives. Toutefois, monsieur le président, le ministre ne semble pas prendre ces questions au sérieux. Il nous assure que tout ira bien si nous avons confiance en lui. Les chiffres publiés d'une année à l'autre, et d'un mois à l'autre, n'ont rien de rassurant pour le peuple canadien.

Pour compenser l'excès des dépenses sur les revenus, les Canadiens doivent payer des impôts accrus, ce qui a de très graves effets non seulement sur le bien-être des gens et sur leur capacité d'élever convenablement leurs enfants et de payer leurs comptes, mais aussi sur le chômage au pays. Comme nous le savons tous, monsieur le président, quand les gens ont les moyens de se procurer des biens et des services, l'emploi progresse. Il faut fabriquer d'autres produits pour remplacer ceux que le détaillant a vendus.

Il va de soi, monsieur le président, que si les Canadiens doivent payer des impôts de plus en plus élevés, il leur reste moins d'argent pour se procurer des biens et des services. En conséquence, les emplois deviennent plus rares. Les contribuables s'inquiètent aussi de cela. Il est vrai que les corporations et les sociétés d'assurance versent plus d'impôts, mais c'est le consommateur, le citoyen moyen, qui, en définitive, en fait les frais. Toute société qui fabrique des produits ou fournit des services au grand public absorbe toute hausse d'impôt en augmentant dans la même proportion le prix des biens qu'elle vend au consommateur. De même, toute société d'assurance absorbe l'accroissement de ses impôts en majorant d'autant les primes qu'elle exige, et là encore, c'est le Canadien moyen qui doit payer. Peu importe que la hausse d'impôt frappe les particuliers ou les corporations, c'est toujours le simple citoyen qui doit régler la note.

L'an prochain, monsieur le président, soit en 1969, année que nous envisageons avec le plus vif intérêt vu l'influence que peut avoir notre économie sur le mieux-être des citoyens ordinaires, les contribuables canadiens devront verser en impôts 845 millions de dollars de plus que cette année. Ils devront de plus déboursier un autre 100 millions par suite de la majoration des tarifs postaux sous forme de timbres-poste ou d'autres effets postaux. Les Canadiens auront donc un milliard de moins à dépenser pour se procurer des biens et des services. Cela pourra aggraver, selon moi, la situation de l'emploi l'an prochain.

Le ministre et l'ancien ministre des Finances, qui est ici en ce moment, semblent trou-

ver toute l'affaire du plus haut comique. Ces deux ministres répètent à la Chambre depuis trois ans qu'ils vont boucler le budget, mais ils ne le font pas. Après tout, voilà quelque temps qu'ils avaient promis cela à l'électorat. Ils se disent: «Sans doute, nous l'avons promis, mais ce n'était pas vrai. Comme nous sommes réélus, nous avons quatre ans devant nous, et en quatre ans, les Canadiens auront probablement tout oublié.» Le ministre disposant d'un temps de parole illimité pourrait profiter de cette occasion-ci pour informer le comité des dispositions particulières qu'il a prises pour réduire les dépenses.

Les chiffres qu'il a lui-même produits vendredi dernier montrent que l'excédent des dépenses sur les revenus augmente de mois en mois. Pour les sept premiers mois de cette année, cet excédent était de 30 p. 100 supérieur à celui de la période correspondante l'an dernier. Cela devrait l'inquiéter beaucoup. Il n'était pas même au courant de ces chiffres, je pense. C'est sans doute son ministère qui les a publiés, car il a eu l'air surpris. On les a publiés en son nom, mais...

• (3.50 p.m.)

L'hon. M. Benson: C'est tout simplement faux.

L'hon. M. Hees: Pour quelqu'un qui était au courant, le ministre a paru bien surpris cet après-midi.

L'hon. M. Benson: Monsieur le président, on m'a demandé de répondre à la question. Je connais très bien ces chiffres. J'en ai donné l'explication à mon honorable ami. S'il ne la comprend pas, je n'y peux rien. S'il se reporte à mon exposé budgétaire, il verra ces chiffres et je m'en tiens à eux. Il n'y a aucune raison pour que nous les changions. Mon honorable ami relève les chiffres d'un mois et prétend qu'ils s'appliquent à sept mois ou à toute une année. Si nous aboutissions à un tel déficit pour les sept premiers mois, j'en serais heureux, mais ce ne sera pas le cas, et mon honorable ami le sait, car les dépenses tendent à diminuer à la fin de l'année à mesure que l'exécution des contrats s'achève.

Le député fait beaucoup de bruit pour peu de chose. La question me paraît tout aussi sérieuse qu'à lui. Je ne fais que cela, me préoccuper des dépenses du gouvernement fédéral. Je pense que le gouvernement actuel s'est plus soucié de contrôler les dépenses